

L'AJEFNB PARTAGE LES PRÉOCCUPATIONS DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick – L'AJEFNB partage les préoccupations du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick relativement à l'inaction du gouvernement dans le dossier des langues officielles dans la province.

Vous vous souviendrez que c'est en 2003 que l'Association déposait une plainte concernant le manque de traduction de décisions de divers tribunaux au Nouveau-Brunswick. L'AJEFNB déplore le fait que la situation ne s'est pas améliorée depuis ce temps. Tel que le mentionnait le commissaire Carrier dans le rapport qu'il déposait le 18 novembre dernier, le ministère de la Justice ne semble pas vouloir rectifier cette situation, car il ne suit pas les recommandations du commissaire.

Depuis lors, le gouvernement provincial a annoncé la création d'un comité consultatif qui aura comme mandat d'appuyer le premier ministre Graham dans le dossier des langues officielles. En outre, le premier ministre a également annoncé l'adoption d'une politique sur la langue de travail au sein de la fonction publique. Nous souhaitons que ces belles initiatives porteront fruit.

NOUVELLE ÉDITION DES RÈGLES DE PROCÉDURE ANNOTÉES !

C'est confirmé ! L'AJEFNB produira une nouvelle édition de l'ouvrage de Basile Chiasson intitulé *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*. Les travaux

préliminaires sont déjà commencés. Nous visons terminer le projet avant la fin de 2009.

NOUVEAUX VISAGES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la suite de son assemblée générale annuelle le 8 novembre dernier à Moncton, les membres de l'AJEFNB ont élu un nouveau conseil d'administration pour la prochaine année. À la direction, Anik Bossé demeure à la présidence pour la 2^e année de son mandat, Larry Landry occupe la vice-présidence et Julie Emond-McCarthy demeure secrétaire-trésorière. Danielle Bastarache préside le Comité des services juridiques. Pour représenter les régions : Tina R. Lagacé-Rivard (Victoria-Carleton), Louis Plourde (Madawaska), Claude Haché (Restigouche), Florian Arseneault (Chaleur), Guylaine Godin (Péninsule acadienne), Mélanie McGrath (Miramichi-Kent), Stéphanie Luce (Westmorland), Alain Chiasson (Fundy) et Glen Gallant (Fredericton). Pour représenter la Faculté de droit : Denis Roy (corps professoral) et Nicholas LeBlanc (corps étudiant).

UN MEMBRE DE L'AJEFNB ACCÈDE À LA MAGISTRATURE

Félicitations à **Jolène Richard** qui a été nommée à titre de juge de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Avant d'être nommée juge, elle était une associée du cabinet *Stewart McKelvey* depuis 1998.

UN MEMBRE EST NOMMÉ CONSEILLER DE LA REINE

Félicitations à **Michel Doucet** qui a été nommé conseiller de la Reine en novembre dernier. Ce titre est accordé à des avocates et avocats chevronnés afin de reconnaître leur engagement envers les principes de leur profession et leur contribution au mieux-être de leur communauté.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 24 janvier 2009. Si vous désirez qu'un sujet particulier y soit traité, nous vous invitons à communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154 ou par courriel à l'adresse suivante : direction.generale@ajefnb.nb.ca. Vos idées sont les bienvenues !

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Réalisations importantes en 2007–2008... un recrutement record, la 6^e édition du camp d'été en droit (secondaire), la 1^{ère} édition du camp d'été en droit (primaire), un séminaire sur le droit linguistique, un nouveau site Web : voilà quelques réalisations et projets qui ont marqué la dernière année.

En plus de ces réalisations, le Conseil d'administration de l'AJEFNB a nommé à titre de membre honoraire le juge **Michel Bastarache**. En lui accordant ce statut spécial, l'Association a voulu lui dire « Merci » pour toutes ses contributions, ses efforts et ses réalisations pour faire avancer les droits linguistiques tant au Nouveau-Brunswick qu'à l'échelle nationale.

Pour 2008-2009, l'AJEFNB continuera à s'intéresser vivement au dossier de la publication des jugements et suivra ce dossier de très près. D'ailleurs, le comité des services juridiques se penchera sur les démarches que devra adopter l'AJEFNB pour faire avancer cet important dossier. En outre, l'AJEFNB appuie la poursuite déposée par le comité *Égalité santé en français du N.-B.*, qui conteste la légalité de la réforme du ministre Murphy dans le domaine de la santé. Il y a fort à parier qu'en 2008-2009, le dossier de la santé retiendra toute notre attention.

Comme vous le savez, le recrutement est toujours très important pour moi et nous tenterons encore cette année d'atteindre des records d'adhésion ! Une association est forte lorsqu'elle affiche un taux d'adhésion exceptionnel.

Je profite donc de l'occasion pour inviter les membres actuels à renouveler leur adhésion (si ce n'est déjà fait) et, peut-être, à inciter leurs collègues de travail à adhérer également.

Je suis également choyée de pouvoir compter sur l'appui d'un conseil d'administration dynamique et compétent. Vous pouvez être assurés de mon entière collaboration tout au long de mon mandat. Pour terminer, au nom de tous les membres du Conseil d'administration et du personnel de l'AJEFNB, je vous souhaite un très beau temps des Fêtes ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2009 !

PROFIL D'UN MEMBRE

L'honorable Paul Duffie – C'est en juin dernier que cet avocat et ancien ministre de la Justice et procureur général fut nommé à la magistrature de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Avant d'être nommé juge, cet avocat chevronné a exercé le droit à Grand-Sault pendant 30 ans dans une variété de domaines. Il détient un baccalauréat en administration des affaires du collège Ricker, au Maine, et un baccalauréat en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. Notons que pendant sa carrière de député provincial (de 1987 à 1999), il a occupé plusieurs postes importants, dont ministre de l'Éducation, ministre des Municipalités et ministre de la Justice et Procureur général. Le juge Duffie remplacera le juge Jacques Desjardins, qui devient juge sur-numéraire. Sincères félicitations !

Le Bref est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

<i>Présidente</i>	Anik BOSSÉ
<i>Adresse</i>	AJEFNB Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelques 277 membres.
